

NOM Prenom

Section 02 - Collège XX

Candidatures au CSI INS2I soutenues par SPECIF Campus

SPECIF Campus œuvre pour la reconnaissance et le soutien fort de la recherche publique dans les domaines des Sciences de l'Information, dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, et en symbiose avec le CNRS. SPECIF Campus agit pour l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs en informatique de la section 02, indépendamment de toute considération politique ou syndicale, mais avec un fort souci de coordination avec les autres élus, pour promouvoir le développement de notre discipline.

SPECIF Campus soutient des candidatures dans les collèges A1 (DR CNRS), A2 (PR et assimilés), B1 (CR CNRS) et B2 (MCF et assimilés).

Les sections du Comité National (CoNRS) évaluent l'activité des chercheurs et des unités de recherche. Elles analysent la conjoncture et ses perspectives et se constituent en jurys d'admissibilité pour le recrutement des chercheuses et chercheurs. Elles travaillent de manière **indépendante** du CNRS et de ses instituts. Les travaux de la section seront conduits dans la plus grande **transparence**, en veillant à ce que les décisions reposent sur des **critères clairs** de qualité scientifique. Dans l'esprit de cette transparence, la section publie des **rapports systématiques** sur ses activités, dans le respect de la confidentialité des documents fournis lors des évaluations ; ces rapports incluant les classements qu'elle établit pour les concours et les promotions.

Les candidates et candidats soutenus, en plus d'être des scientifiques de très bon niveau, représentatifs de leurs collèges respectifs, sauront défendre les principes qui nous animent.

Profession de foi

Les candidates et candidats soutenu(e)s par SPECIF Campus s'engagent comme suit :

1. Discipline informatique.

Nous affirmons la spécificité d'une science informatique. Celle-ci présente de nombreux domaines de recherche : nous soutenons cette diversité thématique. Nous œuvrerons pour une bonne répartition thématique de la recherche dans notre discipline. Nous soutiendrons une répartition aussi équitable que possible entre femmes et hommes. Enfin, la recherche en informatique bénéficiant de sa répartition sur le territoire, nous œuvrerons pour une bonne répartition géographique.

2. Relations avec les autres établissements.

SPECIF Campus souhaite promouvoir la collaboration la plus étroite entre le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur, ce qui passe notamment par une politique dynamique d'accueil en délégation, de et vers le CNRS.

3. Évaluation de la recherche.

Nous nous engageons à prendre en compte toutes les facettes du métier de chercheur et des spécificités de chaque carrière lors des recrutements, évaluations, promotions. Nous rejetons en particulier l'utilisation de critères purement numériques ou bibliométriques. Nous considérons de plus les évaluations à vague et mi-vague comme l'occasion pour la section d'accompagner les chercheurs et chercheuses dans leur carrière en leur faisant des retours constructifs.

4. Règles déontologiques des élus.

Les élus et élus CNRS s'engagent à ne demander aucune promotion à la section durant leur mandature. Tous les élus s'engagent à la transparence des critères et des résultats, qui seront publics. En particulier, les règles de conflit d'intérêt seront énoncées clairement en début de mandature.

5. Affectation des chercheurs.

L'affectation des chercheurs à des laboratoires est une des prérogatives du CNRS, qui lui permet de mener une politique scientifique. Nous souhaitons que cette affectation soit coordonnée plus étroitement avec le comité national.

Candidates et candidats au CSI INS2I soutenus par SPECIF Campus en section 2 :

Collège A1 (DR CNRS) :

Marie Albenque (IRIF, Paris)
Stephanie Delaune (IRISA, Rennes)
Christophe Paul (LIRMM, Montpellier)

Collège B1 (CR CNRS)

Marie Kerjean (LIPN, Paris)

Collège A2 (PR et assimilés)

Vassilis Christophides (ETIS, Cergy)
Giuseppe Di Molfetta (LIS, Aix-Marseille)
Sylvain Schmitz (IRIF, Paris)

Collège B2 (MCF et assimilés)

Nicolas Belloir (IRISA, Vannes)
Christel Dartigues (I3S, Nice Sophia-Antipolis)

*NOM Prenom
Section 03 - Collège XX
Candidature soutenue par
GRETSI, Club EEA et SPECIF-Campus*

L'association **GRETSI(1), le Club EEA(2) et SPECIF-Campus(3)** soutiennent des candidat.e.s aux élections du Comité National de la Recherche Scientifique, dans les collèges A1, A2, B1 et B2. Les succès obtenus aux élections précédentes ont largement démontré la **représentativité** de ces associations, œuvrant pour la reconnaissance et le soutien fort de la Recherche Publique dans le domaine des Sciences Informatiques, dans l'ensemble des établissements d'Enseignement Supérieur en symbiose avec le CNRS. Elles le font pour l'ensemble des enseignant.e.s chercheur.se.s et chercheur.se.s de la section 03 (ancienne section 07), **indépendamment** de toute considération politique ou syndicale, mais avec un fort souci de coordination avec les autres élus, pour promouvoir le développement de leur discipline.

Les sections du Comité National sont consultées sur la création et le renouvellement des unités de recherche en s'appuyant sur les évaluations de l'Hcéres, ainsi que des GdR. Elles procèdent à l'analyse de la conjoncture scientifique. Elles peuvent être consultées sur toute question relevant de leur domaine. En tant que jury d'admissibilité des concours, elles jouent un rôle clé dans le recrutement des CR et DR. Elles évaluent l'activité scientifique des chercheur.se.s du CNRS et proposent une liste de lauréat.e.s parmi les candidat.e.s à l'avancement de grade. Leur avis porte également sur les demandes d'accueil en délégation des enseignant.e.s-chercheur.se.s pour activité de recherche au CNRS.

Pour que leurs conclusions puissent satisfaire les intéressé.e.s et rester incontestées, les travaux du Comité National doivent être menés avec la plus grande **transparence**, en veillant à ce que les décisions ne reposent que sur des **critères objectifs**.

Les candidat.e.s que nous soutenons s'engagent à œuvrer dans le sens :

- du **traitement équitable** de toutes les thématiques scientifiques de la section dans l'évaluation, les recrutements et les promotions ;
- de la prise en compte de la **qualité scientifique** des dossiers mais aussi des conditions d'exercice pour l'évaluation et la promotion des chercheur.se.s.

En matière de prospective, il.elle.s s'engagent à mener dans les laboratoires, auprès de l'Institut CNRS Sciences informatiques, et en **coordination** étroite avec les autres sections du Comité National concernées (notamment la section 02, anciennement section 06), les débats et les actions nécessaires sur les orientations de la recherche du domaine. Il.elle.s soutiendront le développement d'une recherche guidée par une vision à long terme des enjeux de leur discipline. Il.elle.s militeront également pour que le CNRS joue pleinement son rôle d'organisme de recherche, notamment aux côtés des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des unités mixtes de recherche.

Les candidat.e.s présenté.e.s par nos associations ont été choisi.e.s, après appel à candidatures, dans un souci d'équilibre :

- des disciplines de la section 03 ;
- de la représentation homme-femme ;
- de la répartition géographique.

Pour une véritable reconnaissance de la qualité et de la pertinence de votre travail de recherche, pour le renforcement des moyens de la Recherche Publique, pour une gestion claire, transparente et efficace des budgets et carrières, l'association GRETSI, le Club EEA et SPECIF-Campus vous invitent à voter pour les candidat.e.s suivant.e.s :

(1) Groupement de Recherche en Traitement du Signal et des Images.

(2) Club des enseignants et des chercheurs en Electronique, Electrotechnique et Automatique.

(3) Société Professionnelle des Enseignants et Chercheurs en Informatique de France.

Candidates et candidats au CSI INS2I soutenus par SPECIF Campus, GRETSI, club EEA en section 3 :

Collège A1 (DR CNRS) :

Patrick BAS, DR, CRISTAL, Lille
Franck RUFFIER, DR, ISM, Marseille
Julien TIERNY, DR, LIP6, Paris

Collège B1 (CR CNRS)

Jérémy COHEN, CR, CREATIS, Lyon
Antoine COUTROT, CR, LIRIS, Lyon
Swann MARX, CR, LS2N, Nantes

Collège A2 (PR et assimilés)

Guillaume ALLIBERT, PR, I3S, Nice
Philippe CIBLAT, PR, LTCL, Palaiseau
Marianne CLAUSEL, PR, IECL, Nanc

Collège B2 (MCF et assimilés)

Célia MARTINIE, MCF, IRIT, Toulouse
Julien RABIN, MCF, GREYC, Caen